

Un nouvel écrin pour le "Nicolas Dipre"

Œuvre/document d'une nature exceptionnelle, ce plan des îles du Rhône dressé par Nicolas Dipre en 1514, nécessitait un conditionnement et un encadrement adaptés garantissant la protection du parchemin et permettant la communication

Publié le 27 novembre 2020



Détail du plan levé par Nicolas Dipre sur les îles du Rhône, 1514 (AD Vaucluse 4 E AVIGNON 13)

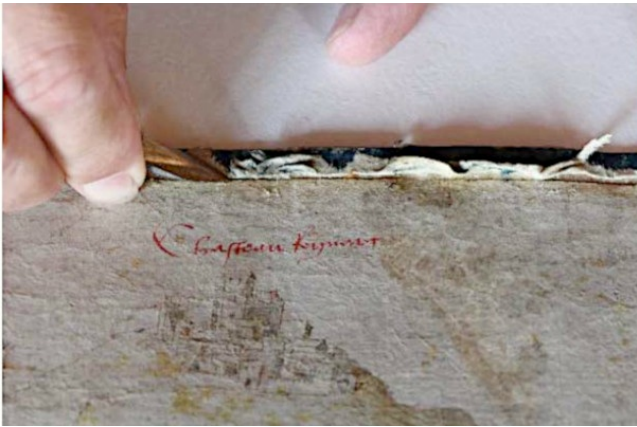
Autour de l'œuvre

Nicolas Dipre (ou d'Ypres, dit d'Amiens) est un peintre français. Demeurant à Avignon entre 1495 et 1532, il a réalisé des œuvres connues du monde de l'art mais également divers travaux à la demande du pape ou de la ville d'Avignon, et notamment des documents cartographiques dont, hélas, il ne reste rien aujourd'hui.

Par chance, Nicolas Dipre réalisa des travaux pour d'autres commanditaires, comme ce plan dressé à la demande de Thomas de Galéan, seigneur des Issarts, dont les archives de Vaucluse sont désormais propriétaires. Il s'agit d'une pièce de procédure sur parchemin, exécutée en 1514 pour les besoins d'un [procès](#) opposant le seigneur des Issarts en Languedoc et le village de Barbentane en Provence, au sujet de la propriété d'une île du Rhône.

Pour en savoir plus,

- > sur le document: l'article de Claude-France Hollard [Nicolas Dipre cartographe : histoire d'une œuvre](#)
- > sur le travail du peintre :
 - l'[album](#) avec détails sur le plan
 - [La Toison de Gédéon](#) , au musée du Petit Palais à Avignon
 - [Rencontre à la Porte dorée](#) , à la bibliothèque musée L'Inguimbertaine à Carpentras
 - [La Présentation de la Vierge au Temple](#) , au musée du Louvre à Paris



Le traitement du plan

En 2018, l'examen après dépose du cadre, révèle une œuvre réalisée sur parchemin de mouton, de dimensions 890 x 660mm. Elle est en mauvais état de conservation en raison d'un doublage sur carton et d'une exposition directe à la lumière et à la poussière.

Les ornements colorés et les écritures à l'encre rouge et brune, ont fortement pâli. Le bois mélaminé, l'utilisation de punaises et les baguettes en contact direct avec le parchemin ont également accentué les effets de la détérioration. Il est à noter qu'un premier diagnostic réalisé en 2003 par le Centre Interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) à Marseille avait déconseillé une opération de dépoussiérage-gommage en raison des risques encourus pour une faible amélioration esthétique.

Si l'intervention sur l'œuvre elle-même ne peut être envisagée en raison aussi du caractère irréversible de ses dégradations, il convient de fixer son état par un conditionnement adapté à la conservation et à l'exposition ponctuelle.

Les baguettes et les punaises ôtées, le restaurateur procède à une aspiration de surface recto-verso. Il dépose ensuite les bandes de papier bleu des contours par décollage à l'humide avec l'application de méthylcellulose et de gels hydrauliques. Cette dépose du papier a également permis de dégager par endroit des parties cachées de l'œuvre. Il consolide les manques au papier japon (17gr/m²) avec séchage entre buvard. Il procède ensuite à la pose de bandes au verso et au recto qu'il colle à l'amidon de blé et à la méthylcellulose. La mise en tension et le séchage se font sur *karibari**. Puis le parchemin est collé sur un carton de fond et un carton en nid d'abeilles très rigide avec des bandes de papier japon fort (39 gr/m²), il est ainsi maintenu en tension pour conserver sa planéité. Les passe-partout sont alors découpés avec une fenêtre calculée pour donner une lisibilité à 100% du document puis ils sont posés sur le plan. L'ensemble est protégé par un verre acrylique, avec une rehausse de 6mm afin de ne pas mettre le plan en contact avec le verre. Il est maintenu à l'aide de bandes de Tyvec gommé et une colle acrylique, complété d'un cadre pour un meilleur rendu et une meilleure protection.

* Châssis traditionnel utilisé pour la mise à plat des rouleaux et des objets d'art japonais.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON